



LES COMITÉS DE QUARTIER

Ville de Colomiers



Réunion du mercredi 17 novembre 2021
18h30-20h30

Lieu : Salle polyvalente EN JACCA

Comité de quartier EN JACCA-MAROTS

Les Comités dans leur territoire -Second temps d'installation-

Compte-rendu de réunion

PARTICIPANT·E·S

BONNAFOUS-ACQUITTER
Davina
DROUIN Anouk

FANJEAU Armand

LABBÉ Ségolène
*Adjointe à Mme Le Maire
déléguee à la Démocratie
Locale et aux Comités de
quartier*

MEGA Dimitri

OUKZIZ Khalid

ZAGHDOUDI Saloua
*Conseillère Déléguée au
Comité de quartier En Jacca-
Marots*

EXCUSÉ·E·S

BECHARD Aurore

ABSENT·E·S

HAMADOUCHE Isabelle

CALVIGNAC Laurent

DUPONT Elisabeth

FRATELLI Valérie
*Conseillère Déléguée au Comité de
quartier En Jacca-Marots*

LEFEVRE Ludovic

MONCELET Enzo
RIOUX Benjamin
*Adjoint à Mme Le Maire, délégué
au Comité de quartier En Jacca-
Marots*

CHANCHORLE Marie-Christine
*Conseillère Déléguée au Comité
de quartier En Jacca-Marots*

NGANTA DOGMO Itole

COHEN Anne-Lise
Correspondante de quartier
DUPONT Yves

FREMONT Jean-Philippe

MC QUILTON Romy
*Coordonnatrice Comité de
quartier En Jacca-Marots*

ORTEGA Jean-Pierre

TABEY-BEUVELOT
Sandrine

FANJEAU Nicolas

Après avoir remercié les participants pour leur présence, Mme Ségolène LABBÉ, Adjointe à Mme Le Maire déléguée à la Démocratie Locale et aux Comités de quartier introduit la réunion.

Mme LABBÉ présente Mme Romy MC QUILTON, Conseillère Déléguée à l'Université Populaire, sous la délégation de Mme Caroline VAUCHERE, à l'École numérique, sous la délégation de Mme Catherine CLOUSCARD-MARTINATO, à la Ville Fertile, sous la délégation de M. Cédric AÏT-ALI, Élu-Coordonnatrice du Comité de quartier En Jacca-Marots. Elle présente également, M. Benjamin RIOUX, Adjoint à Mme Le Maire délégué à l'Innovation territoriale, au développement numérique, à la ville collaborative et à la coopération internationale, délégué au Comité de quartier En Jacca-Marots ; Mme Valérie FRATELLI, et Mme Saloua ZAGHDOUDI, toutes deux Conseillères déléguées au Comité de quartier En Jacca-Marots. Elle demande par ailleurs, de bien vouloir excuser Mme Marie-Christine CHANCHORLE, Conseillère Déléguée à la Petite Enfance, sous la délégation de Mme le Maire, Mme Karine TRAVAL-MICHELET, Conseillère déléguée du Comité de quartier En Jacca-Marots.

Elle présente Mme Adeline CARSOULE, Responsable de la Maison Citoyenne d'En Jacca. Mme CARSOULE, nouvellement Responsable de la Maison Citoyenne d'En Jacca, est en poste depuis 1 mois et demi. Elle présente l'activité de la structure.

La Maison Citoyenne est située en cœur du quartier EN JACCA, c'est un lieu de proximité ouvert à tous pour rencontrer, échanger, créer et s'entraider. Des activités de loisirs sont proposées toute l'année en partenariat avec les habitants, un accompagnement d'aide à la scolarité est mis en place pour accompagner parents et enfants, des informations et des conseils sont dispensés au sein de la Maison Citoyenne pour faciliter les démarches de la vie quotidienne avec une Conseillère Économique Sociale et Familiales. La Maison Citoyenne accueille également des associations pour leurs activités. Une première réunion du Comité d'Usagers de la Maison Citoyenne s'est tenue samedi 13 novembre, elle a permis de mobiliser un groupe d'habitants d'EN JACCA. Il a été exprimé le souhait de pouvoir travailler en lien étroit avec le Comité de quartier. De nouvelles propositions d'animations participatives émergent au sein de la Maison Citoyenne : en partenariat avec ALTEAL, décorations des halls d'immeubles pour Noël, la Maison Citoyenne s'inscrit également au Concours de la Ville « Déco Noël ». Il est proposé aux usagers de la Maison Citoyenne des kits créatifs pour pouvoir faire des activités de Loisirs Créatifs chez soi. Le souhait exprimé par Mme CARSOULE est de pouvoir travailler en partenariat étroit avec le Pôle Participation Citoyenne, notamment avec le Comité de quartier En Jacca-Marots et le Conseil Municipal des Jeunes.

Mme LABBÉ, rappelle le premier rendez-vous du 16 septembre dernier - Salle SATGÉ- comme un temps institutionnel et de premier contact. Elle précise l'objectif de la réunion de ce soir.

Le "temps 2" d'installation des Comités de quartier a pour objectif premier de favoriser l'interconnaissance des membres, de commencer à co-construire un socle commun de référence, s'en suit un rappel de la genèse des Comités de quartier, de l'ambition politique, des objectifs des objectifs des Comité.

Genèse

- **Septembre 2014**, création du Service Démocratie Locale,
- **Septembre 2015**, instauration des 6 Comités de quartier,

- **Janvier 2016 et Janvier 2017**, installation des Comités de quartier,
- **Octobre 2020**, Conseil de la Vie Locale de fin d'engagement des Comités de quartier,
- **Décembre 2020**, Consolidation du projet Comités de quartier suite à la phase d'évaluation,
- **Avril-Juin 2021**, Appel à candidatures nouveaux Comités de quartier,
- **16 septembre 2021**, Installation des nouveaux Comités de quartier.

Une ambition politique

Très attentive au fait que la confrontation des points de vue se fasse dans le respect des opinions de chacune et chacun, la ville de Colomiers a mis en œuvre des démarches visant à faciliter la participation citoyenne. Cette ambition se traduit par la création et la pérennisation des Comités de quartier, lieux de discussion démocratique, de dialogue, d'initiative, de concertation et d'information où se rencontrent habitant-e-s, acteurs locaux, technicien-ne-s et élu-e-s pour l'élaboration collective de projets.

Mme LABBÉ rappelle l'importance de la mise en œuvre des Comités de quartier, et du fait que la Ville s'engage dans cette démarche sans être contrainte par l'obligation légale faite aux Villes de 80 000 habitants. Les Comités de quartier disposent d'une liberté d'organisation, ont le choix des thématiques abordées, et peuvent être sollicités par la Ville pour participer à des instances, des réunions publiques au titre de membre de Comité de quartier.

Prochaine échéance à venir sur le territoire du Comité de quartier En Jacca-Marots

- Participation à la Commission d'appel à projets Développement durable 2022, un membre de chaque Comité de quartier est requis.
- Participation au Jury du Concours Déco de Noël, un membre de chaque Comité de quartier est requis.
- Formation du Comité de quartier les Hauts de Colomiers le vendredi 26 novembre à la Salle Polyvalente En Jacca.

Anne-Lise COHEN, Correspondante de quartier pour le Pôle Participation Citoyenne, explique les règles du jeu de présentation croisée favorisant l'interconnaissance des participant-e-s, permettant également de poser les premières bases de réflexion du Comité.

Présentation croisée

En lieu et place du tour de table traditionnel, une approche différente, plus conviviale, et parfois plus riche en échanges directs, est proposée aux participantes et participants : la présentation croisée. Cet exercice consiste à mettre en place des binômes : pendant 2 minutes, la première personne du binôme (A) se présente à la deuxième personne (B) en prenant note :

- De son nom,
- De son prénom,
- De son quartier,
- Des raisons qui ont motivé son engagement,

- De ses thématiques favorites, et réciproquement.

En se basant sur les réponses reçues lors cette rapide discussion, A présente B et B présente A au groupe entier. En retour, plusieurs thèmes sont notés sur des « Post-It ».

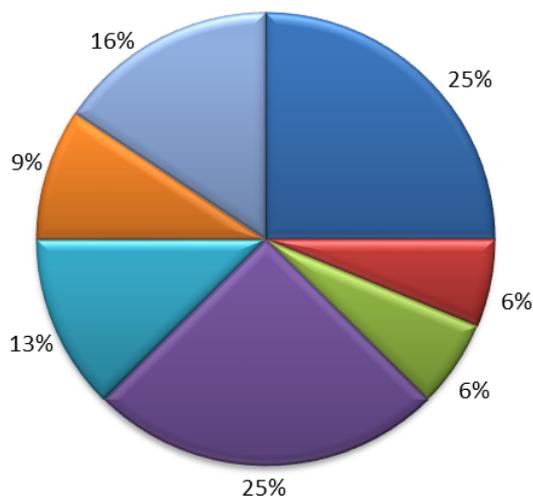
Propositions membres	Nombre de Post-It	Pourcentage		Regroupement thèmes
Environnement	7	21,875	25	Environnement
Végétaliser	1	3,125		
Éducation	1	3,125	6,25	Éducatif
Scolaire	1	3,125		
Transport	1	3,125	6,25	Mobilités
Mobilités douces	1	3,125		
Vie du quartier	2	6,25	25	Lien social
Vie locale	2	6,25		
Associations	1	3,125		
Animations	3	9,375		
Faire vivre le CQ	1	3,125	12,5	Vie du Comité
Convivialité	2	6,25		
Vie citoyenne	1	3,125		
Action publique	1	3,125	9,375	Participation
Participer	1	3,125		
Engagement	1	3,125		
Cadre de vie	1	3,125	15,625	Aménagements quartier
Voie verte	3	9,375		
Passerelle Gare	1	3,125		
Total	32	100	100	

Par regroupement, 7 thématiques sont déterminées avec des représentativités particulières :

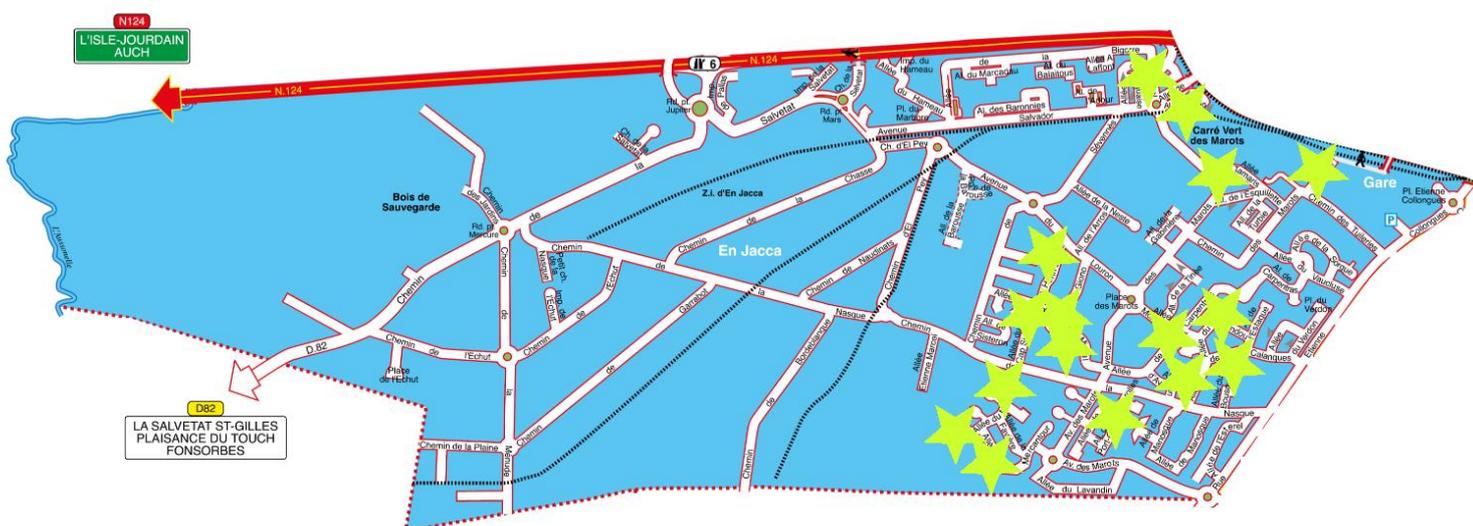
- Environnement
- Éducatif
- Mobilités
- Lien social
- Vie du Comité
- Participation
- Aménagements quartier

Réprésentativité par thématiques

- Environnement
- Éducatif
- Mobilités
- Lien social
- Vie du Comité
- Participation
- Aménagements quartier



Lors de cette présentation croisée, il a été demandé que chaque membre puisse préciser leur lieu de résidence sur le territoire du Comité de quartier des Hauts de Colomiers.



Cartographie des membres du Comité de quartier En Jacca-Marots

Présentation générale du fonctionnement

A partir du règlement intérieur des Comités de quartier remis lors de la première rencontre, et le visionnage d'un Power Point, une présentation générale du fonctionnement des instances est faite.

Mme Romy MC QUILTON rappelle les six territoires et le découpage administratif répondant à différents critères énoncés. Trois Comités de quartier ont été créés en 2016 (Ouest-Pigeonnier, Centre et Sud-Est –Ramassiers-Cabirol) et trois sont créés en 2017 (Sud-Ouest-En Jacca-Marots, Est-Le Village et Nord-Hauts de Colomiers).

Mme MC QUILTON rappelle ensuite la démarche municipale qui consiste à mettre en œuvre une nouvelle approche de la décision pour ainsi développer une culture commune de la participation citoyenne sur l'ensemble du territoire. Tous les projets innovants sont concernés.

Il est rappelé que grâce à leur expertise d'usage et à la connaissance approfondie des différents quartiers, le rôle du Comité de quartier est d'éclairer la décision politique afin qu'elle soit adaptée aux besoins de la population. De plus, cette contribution doit être menée dans le respect de l'intérêt général. Cette notion sera abordée, par chaque Comité de quartier, lors du « Temps 3 » de formation.

Composition du Comité de quartier En Jacca-marots

COMITÉ EN JACCA-MAROTS

COLOMIERS SUD-OUEST

- **Collège «Élus» : 5 membres**
Coordonnatrice : Romy MC QUILTON
 - ✓ Benjamin RIOUX
 - ✓ Marie-Christine CHANCHORLE
 - ✓ Valérie FRATELLI
 - ✓ Saloua ZAGHDOUDI
- **Collège «Habitants» : 17 membres**

Correspondante de quartier
Anne-Lise COHEN

LA MAIRIE ET LES ALLES PLISSANCE DU POUSSÉ (COLOMIERS)

COLOMIERS
enjacca-marots@quartiers.colomiers.fr

The infographic features a map of the Jacca-Marots district in Colomiers, France. The map is color-coded in blue and red, showing various streets and landmarks. A red arrow points to a specific location on the map. The text is presented in a clean, modern font, with key information highlighted in bold and red. The overall design is professional and informative.

Rôle des élus

Mme Romy MC QUILTON rappelle le rôle des élus en charge des Comités de quartier :

- Être garant du respect du Règlement intérieur et de la Charte de la Participation citoyenne.
- Être garant de l'utilisation du budget (3500 euros par Comité de quartier).
- Assurer la transmission de l'information nécessaire au développement des projets,
- Faciliter le développement des projets citoyens,
- Valoriser les actions et les projets des Comités de quartier,
- Assurer le lien avec le Conseil municipal,
- Valoriser et coordonner les séances plénières et le Conseil de la Vie Locale.

La mise en œuvre de la participation citoyenne se fait dans le respect des principes républicains, dans le respect de la liberté de parole de toutes et de tous, de la pluralité des points de vue. Une participation active induit de ne rien s'interdire tout en étant vigilant à être dans le collectif, à être assidu et dans un souci permanent de l'intérêt général.

Le Conseil de la Vie Locale

Cette instance, présidée par Mme Le Maire, se réunit une fois par an. Tous les membres de chaque Comités de quartier sont invités à échanger des pratiques, des expériences, à mutualiser les connaissances, les moyens ou encore à travailler sur des thématiques transversales.

Sont questionnés :

- L'organisation générale des Comités de quartier,
- Les moyens dédiés,
- Les projets et les réalisations,
- Les perspectives.

La séance plénière – nomination à faire évoluer pour une approche moins institutionnelle -

Chaque année, une séance plénière, est proposée aux columérines et aux columérins. Elle peut être adossée à une animation locale et organisée par le Comité de quartier, un partenaire ou un acteur local du territoire. Elle reste une « vitrine » ouverte sur les pratiques de chaque Comité de quartier.

Objectifs des Comités de quartier

Mme MC QUILTON rappelle les objectifs des Comités de quartier ainsi que les niveaux possibles de participation :

- Favoriser la mobilisation des habitants,
- Développer le vivre-ensemble,
- Renforcer le pouvoir d'agir des habitants,
- Favoriser l'expertise d'usage des habitants,
- Créer du lien entre les différents partenaires du territoire.

Niveaux de participation

- **INFORMER** : partager des éléments dans le cadre d'un projet. Mise en transparence.
Exemple : informations sur le Cinéma, Le Grand Central.
- **CONSULTER** : Recueillir l'avis des habitantes et des habitants, s'appuyer sur l'expertise d'usage pour faire évoluer un projet.
Exemple : consultation aménagement rue du Centre.
- **CONCERTE** : processus de construction collective sur la base d'un dialogue coopératif.
Exemple : Renouvellement urbain, Grand Val d'Aran.
- **COPRODUIRE** : le projet est produit à la fois par les institutions et par les habitantes et les habitants.
Exemple : aménagement du lac du Perget.

Rôle et compétences du Comité de quartier

Le Pôle Participation Citoyenne représenté par Anne-Lise COHEN présente le rôle et les compétences du Comité de quartier :

- Les Comités de quartier sont une instance citoyenne ayant compétence d'avis, de propositions et d'initiatives sur tous les aspects intéressant directement la vie des quartiers.
- Ils ont pour objectif de faciliter l'expression des questions de vie quotidienne et l'émergence de projets rapprochant ainsi les citoyennes et les citoyens de l'action ainsi que de la décision locale.
- Ils sont un des relais entre les élu-e-s, les services de la mairie et la population du quartier.
- Débattre, co-élaborer et suivre des projets de quartiers - Participer à l'amélioration de leur cadre et conditions de vie - Développer le lien social à la vie en société.
- La participation aux Comités de quartiers se fonde sur la reconnaissance de toutes et de tous, sur la reconnaissance de la ville comme espace de vie et d'échanges où les individus tissent des relations et unissent leurs efforts et leurs compétences contribuant par leur force de proposition et leur engagement au développement de la commune et au bien-être.
- La durée de cet engagement est de 3 ans.
- Une organisation autonome privilégiant les instants de convivialité reste à mettre en place.

Cette organisation comprend aussi :

- La fréquence des réunions,
- La mise en place de temps de travail en autonomie ou encadrés par les services de la municipalité,
- Le travail par commissions ou thématiques,
- L'ouverture du Comité de quartier à la population : points citoyens, diagnostics en marchant, réunions publiques, séance plénière...

Les moyens mis à disposition des Comités

Le Pôle Participation Citoyenne assure la coordination globale et le suivi des Comités de quartier. De plus, il reste un soutien à l'animation des réunions et assure le suivi et l'accompagnement administratif en lien avec les membres du Comité de quartier.

Des moyens logistiques sont mis à la disposition de ces derniers :

- Dossiers préparatoires à la réflexion,
- Convocations, affranchissements, photocopies, courriers,
- Mise à disposition de lieux de réunion dans les structures publiques de la ville : Agora du Perget, salle de l'ensemble associatif, Maison citoyenne...
- Création et mise en place d'outils de communication : site internet de la ville, page FACEBOOK, flyers, tee shirt, kakémono, barnum...
- Une enveloppe de 3500€/an est allouée au Comité de quartier,
- Formations possibles pour les membres en cours d'engagement (exemple : présentation des réseaux sociaux, prise de parole en public, menée de réunions...).

Échéancier

- Prochain rendez-vous du Comité de quartier En Jacca-Marots : La formation visant à la constitution d'un socle commun sur lequel les nouveaux membres de ce Comité de quartier pourront s'appuyer afin d'appréhender librement leurs rôles et leurs fonctions se déroulera **le vendredi 26 novembre de 18h30 à 21h30 à la Salle Polyvalente En Jacca**
- Positionnement d'un membre du Comité de quartier Centre comme représentant dans la commission d'appel à projets Développement Durable 2022.
- Positionnement d'un membre du Comité de quartier Centre pour participer au jury du Concours Déco Noël porté par la Ville.

Questions diverses

Se pose la question de la mise à disposition d'une salle de réunion au sein de l'École Simone VEIL. En effet, il a été relevé que lors de la phase de concertation en amont de la construction de l'école, le Comité de quartier avait relevé le fait que sur leur territoire ils ne disposaient pas de lieu de réunion dans un établissement municipal. La Municipalité avait avancé le fait de mettre à disposition une salle de réunion au sein de la future École Simone VEIL. => ***Les élus du Comité de quartier s'engagent à apporter une réponse au Comité de quartier.***

Un groupe What'sAPP pour le Comité de quartier, a été créé par les membres du Comité, lors du prochain envoi de mail par le Pôle Participation Citoyenne, les membres en présence s'accordent sur le fait de mettre les adresses mails des membres visibles. De plus, une adresse « GMAIL » a été créé par les anciens membres, facilitant ainsi les échanges et le partage de documents au sein du Comité.

Clôture de la réunion par un verre de convivialité

Fin de réunion 20h30
